

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Les-elections-presidentielles-en-France-nous-concernent-et-ne-nous-concernent-pas>

Déclaration du MIR concernant le 1er tour des élections  
présidentielles et nos exigences

# **Les élections présidentielles en France nous concernent et ne nous concernent pas.**

- Empire et Résistance - Union Européenne - France -

Date de mise en ligne : lundi 18 décembre 2006

---

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

---

Par [Mouvement des indigènes de la république](#)

Dimanche 17 décembre 2006

**Les deux années qui viennent verront plusieurs élections** : présidentielles, législatives, cantonales, municipales.

Ces élections ne nous concernent pas parce qu'une grande partie d'entre nous n'a pas le droit de vote. Certains, comme les sans-papiers, n'ont aucun droit. Malgré d'innombrables promesses jamais réalisées, ceux qui disposent d'un titre de séjour se voient refuser l'accès à la citoyenneté : alors qu'ils vivent en France, parfois depuis des décennies, qu'ils y travaillent, y payent des impôts et y élèvent leurs enfants, ils n'ont pas leur mot à dire concernant le présent et le futur de ce pays ; ils ne sont ni électeurs ni éligibles.

Elles ne nous concernent pas parce que ceux d'entre-nous qui sont français ont certes le droit de vote ; ils peuvent se porter candidats ; mais ces droits restent largement formels. Le monde politique exclut en pratique les Français originaires des anciennes colonies, noirs, arabes ou musulmans. A moins que, à de rares exceptions près, ils soient prêts à jouer les « beurs » ou les « nègres » de service. On parle de nous ; on parle pour nous ; mais nous n'avons pas le droit réel de porter notre propre parole.

Elles ne nous concernent pas parce que nos problèmes spécifiques, nos revendications, nos désirs, sont constamment escamotés et quand certaines d'entre elles sont reprises par tel ou tel candidat, elles sont présentées comme secondaires et finalement trahies. Nous n'existons pas pour nous-mêmes dans ces élections mais comme enjeu des batailles que se livrent la droite et la gauche et les différentes tendances en leur sein. Depuis plus de vingt ans, on nous diabolise ou on nous instrumentalise à chaque consultation électorale.

Epouvantail ou bouc émissaire pour les uns qui cherchent à capter les voix les plus à droite ou un électorat populaire désemparé par la crise, vivier de voix pour les autres qui se présentent comme le seul barrage possible aux courants les plus racistes de la scène politique française : nous n'aurions pas d'autre choix que de renoncer à nous-mêmes pour permettre, contre le « pire », l'avènement du « moins pire ».

Elles ne nous concernent pas parce que nous savons que tant que nous ne serons pas parvenus à nous organiser nous-mêmes, en toute autonomie, et à constituer une force politique susceptible d'imposer nos exigences, les majorités parlementaires, municipales, le gouvernement, la présidence de la république et les autres institutions de ce pays laisseront se développer ou entretiendront les discriminations raciales.

## **ET POURTANT CES ELECTIONS NOUS CONCERNENT !**

Elles nous concernent parce que nous pouvons les utiliser comme levier pour construire notre propre puissance politique anticolonialiste et antiraciste, et imposer notre parole spécifique et autonome dans le débat.

Elles nous concernent parce que les voix de ceux d'entre-nous qui ont le droit de vote et choisiront de voter peuvent être nombreuses et ces voix ne doivent pas se tourner vers les candidats racistes ni se laisser piéger par la rhétorique du vote « utile » ou « moins pire ».

Elles nous concernent parce que, si nous n'avons pas encore la force de bousculer en profondeur la situation, nous sommes en mesure de l'influencer et de faire bouger les lignes. Voter « utile », c'est voter contre les partis qui défendent un programme raciste ; c'est sanctionner les partis qui depuis des décennies mènent une politique qui alimente le racisme, aggravent les discriminations raciales, brident les différences culturelles ; voter « utile », c'est

## **Les élections présidentielles en France nous concernent et ne nous concernent pas.**

---

dire « Non ! » aux candidats qui défendent une politique coloniale et impérialiste en Afrique, dans les Dom Tom et, plus généralement, sur le plan international ; c'est s'opposer à ceux qui apportent leur appui à l'hégémonie étatsunienne et au colonialisme criminel de l'Etat d'Israël.

Pour les élections présidentielles qui viennent, nous appelons donc ceux d'entre-nous qui ont le droit de vote et tous les Français qui soutiennent notre combat contre le colonialisme et le racisme à voter contre les différents candidats de la droite et contre la candidate du Parti Socialiste.

### **NE PAS VOTER POUR LES DROITES OU LE PS EST PLUS QU'UN ACTE POLITIQUE, C'EST UN ACTE DE DIGNITE !**

Nous luttons pour notre dignité ; nous ne pouvons pas utiliser un des instruments de la lutte politique, en l'occurrence, le vote, indépendamment de tout principe moral, en mettant de côté notre dignité. Il est certes possible qu'en votant pour l'un ou en éliminant l'autre l'offensive actuelle contre les populations issues de l'immigration soit momentanément freinée voire même que le nouveau gouvernement face preuve de quelque « mansuétude » à notre égard pour se distinguer de son adversaire et consolider son électorat. Mais voter pour le « moins raciste », c'est toujours voter pour des racistes. Nous refusons d'être éternellement piégés par une telle alternative. Nous refusons d'être condamnés à voter pour le « moins » raciste sous prétexte que celui-ci nous concédera peut-être quelques miettes. Le vote « utile » est d'abord un vote de la dignité !

### **Quant aux autres, nous ne donnerons pas en ce qui les concerne de consignes de vote.**

En effet, les autres candidatures qui se profilent ne nous représentent pas et ne sauraient nous représenter. Quelques unes de nos revendications sont certes présentes dans leurs (projet de) programmes pour les élections présidentielles. Pour autant, ils n'intègrent pas la question du traitement colonial des populations héritières de l'immigration. Pour nous, cette question est centrale ; pour eux, elle est périphérique. Nous ne confondons pas cependant ces partis avec la droite et le PS parce que nous rencontrons leurs militants ou sympathisants à nos côtés dans les luttes. Trop souvent cependant comme des intermittents de la lutte anti-raciste.

Il leur faudra donc nous convaincre de leur capacité à sortir du consensus postcolonial et raciste en défendant nos exigences fondamentales. S'ils veulent nos voix, qu'ils viennent vraiment se battre à nos côtés.

### **NOS EXIGENCES**

Les élections à venir seront pour nous l'occasion d'affirmer la nécessité d'un changement radical mais aussi de défendre nos revendications les plus urgentes.

Le Mouvement des indigènes de la république n'a pas la prétention de pouvoir formuler un programme exhaustif qui reprendrait en charge l'ensemble des exigences et des besoins des populations qui subissent le racisme, le colonialisme et le néocolonialisme français. Ce programme précis ne peut être que le fruit d'un processus d'élaboration collective enracinée dans les luttes. Nous ne pouvons, ici, qu'ébaucher les lignes directrices et exprimer l'esprit du changement en profondeur qui s'impose. La finalité de ces propositions est d'engager le débat avec l'ensemble des collectifs et des mouvements autonomes mobilisés contre les discriminations raciales postcoloniales, le colonialisme et le néocolonialisme pour mener, ensemble, une campagne à l'occasion des présidentielles et préparer, dans la convergence, les échéances ultérieures de luttes sur tous les plans y compris électoral : quelque soit le candidat élu à la présidence de la république, nous aurons de durs combats à mener pour défendre notre dignité et ce n'est que par notre capacité à nous organiser de manière unifiée et autonome que nous pourrons peser sur notre destin.

## **Les élections présidentielles en France nous concernent et ne nous concernent pas.**

---

Dans cette perspective, nous proposons à l'ensemble des mouvements autonomes engagés dans ces combats de mettre en commun nos énergies pour développer une campagne commune à l'occasion des élections à venir et en premier lieu des élections présidentielles. Nos propositions pourraient servir de point de départ à une large discussion permettant l'adoption d'une plate forme commune de campagne.

### **Dignité, égalité, justice !**

#### **Pour un véritable programme de lutte contre les discriminations racistes.**

En dehors de l'extrême-droite, tout le monde prétend aujourd'hui lutter contre les discriminations. Mais les discriminations liées à la couleur de peau ou à l'origine sont rarement spécifiées en tant que telles. Elles ne font pas l'objet de dispositifs particuliers et de politiques volontaristes pour en venir à bout. Elles ne seraient pas structurelles mais simplement l'expression de dysfonctionnements et de comportements individuels répréhensibles.

Les bien-pensants, arborant de petites mains jaunes paternalistes, s'offusquent d'entendre un Le Pen parler de « préférence nationale » ; mais la préférence nationale est déjà la norme et elle est raciale, produite par de multiples logiques sociales et institutionnelles qui débordent le racisme de tel ou tel individu. S'il faut évidemment prendre des mesures pour prévenir et sanctionner les comportements racistes individuels, rien ne saurait fondamentalement changer sans la mise en oeuvre d'un programme d'ensemble, de dispositifs et de procédures exceptionnels de lutte contre les pratiques qui, consciemment ou non, motivées par des préjugés racistes ou non, produisent et reproduisent les hiérarchies de races héritées notamment de l'esclavage et de l'ordre colonial. Une simple loi ne suffira pas : la loi sur la parité a fait passer le pourcentage de femmes au Parlement de 10 % à 11 % !

Nous refusons les mesures en trompe-l'oeil - comme la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité) - qui masquent sans la changer l'organisation raciste de la société.

#### **Pour une nouvelle communauté politique.**

Nous voulons la dignité, la justice, l'égalité. Celles-ci passe impérativement par la lutte contre tous les racismes et toutes les discriminations, contre les politiques sociales et culturelles qui les alimentent, contre les logiques et les mentalités héritées de la colonisation et du nationalisme républicain, contre les politiques néocoloniales de la France à l'égard de ses anciennes colonies et les différentes formes de domination qu'elle exerce encore dans les territoires d'outre-mer et vis-à-vis des populations qui en sont issues. Une république qui repose sur des mythes nationalistes et colonialistes ne peut pas assurer l'égalité et la reconnaissance de tous ses citoyens. Vaste programme formulé dans notre Appel fondateur (« Nous sommes les indigènes de la république ») et qui implique une transformation radicale de la communauté politique et de ses institutions constitutives.

De ce point de vue, une nouvelle constitution apparaît comme un impératif incontournable.

#### **En premier lieu, il s'agit de reformuler l'article 1er qui en indique l'esprit général :**

##### **Version actuelle :**

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée ».

## Version proposée :

"La France est une République multiculturelle, plurilingue, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens quelque soit leur sexe, leur origine, leur culture, leur langue ou leur religion. Elle respecte toutes les cultures et toutes les croyances. Elle distingue la nationalité de la citoyenneté." (les modifications proposées sont mises en italiques)

## Une politique volontariste contre le racisme et les logiques racistes implique notamment :

I) Un plan d'urgence contre les discriminations racistes et contre la relégation sociale et l'enclavement des quartiers populaires.

### 1) Lutter contre la précarité et le chômage

- ▶ Des mesures immédiates doivent être prises pour développer la formation et combattre la précarité et le chômage par la création d'emplois stables et valorisants, tant publics que privés.
- ▶ Revalorisation des emplois faiblement qualifiés dont le rôle social important compense un rôle économique apparemment moindre.
- ▶ Mise en place de structures d'accueil emploi socio-culturellement adaptées.

### 2) Promouvoir l'égalité réelle dans l'enseignement

- ▶ Réduction des effectifs dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP) : pas plus de 20 élèves par classe.
- ▶ Institution d'un observatoire des inégalités scolaires pour partager les informations entre l'Etat, les enseignants, les parents, les élus, les personnels, les syndicats, les associations pour combattre les inégalités en contribuant à l'école de la réussite pour tous.

### 3) Lutter contre les discriminations dans le logement et l'enclavement des quartiers populaires

- ▶ Arrêt des démolitions et réhabilitation des logements sociaux.
- ▶ Adoption d'un plan de construction massive de logements intégrant la problématique du multiculturalisme dans le vivre ensemble, dans l'articulation de l'espace public et de l'espace privé, dans l'expression des besoins des minorités, des exclus et des oubliés.
- ▶ Elaboration et mise en oeuvre de plans d'aménagement urbain qui remettent en question la ghettoïsation structurelle des quartiers populaires et inscrive la carte scolaire dans une réelle diversité socioculturelle.
- ▶ Garantie de transports en commun dignes de ce nom et gratuits.

### 4) Stop au racisme et aux discriminations

## **Les élections présidentielles en France nous concernent et ne nous concernent pas.**

---

- ▶ Abrogation de la loi sur l'égalité des chances
- ▶ Création d'une autorité administrative indépendante contre tous les racismes et toutes les discriminations disposant de relais départementaux et régionaux ainsi que d'un corps d'inspection disposant d'un statut équivalent aux inspections du travail.
- ▶ Renforcement de l'inspection des agences d'intérim.
- ▶ Sanction réelle des personnes coupables de pratiques discriminatoires même agissant « sur ordre ». Dommages et intérêts de la part de l'entreprise.
- ▶ Obligation pour les grandes entreprises qui s'installent dans les quartiers populaires de recruter à des postes à responsabilité des jeunes issus de ces quartiers ou des alentours, qui détiennent les diplômes adéquats.

### **II) Non à la politique sécuritaire ! Développer la citoyenneté et l'initiative populaire.**

- ▶ Que cessent les contrôles policiers au faciès.
- ▶ Suppression des Brigades anti-criminalité (BAC)
- ▶ Interdiction des milices privées.
- ▶ Abrogation des lois sécuritaires Sarkozy-Perben-Chevènement-Vaillant...
- ▶ Augmentation des subventions aux politiques de prévention.
- ▶ Abrogation de la loi de 1955 sur l'état d'urgence.
- ▶ Augmentation des subventions aux associations de quartiers.
- ▶ Mise en place d'instances permettant de prendre en compte les initiatives citoyennes dans les débats des différentes institutions où sont élaborées et prises les décisions, intégrant une représentation des minorités et des exclus issue de collectifs et/ou des associations de quartiers.

### **III) Pour une justice qui combatte effectivement le racisme et les discriminations**

- ▶ Non à l'impunité policière.
- ▶ Renforcement et publicité des mécanismes d'interpellation rapide de la justice en situation de racisme.
- ▶ Suppression de la procédure de comparution immédiate.

### **IV) Pour une politique de soutien au développement des cultures minoritaires et le respect des différentes croyances.**

- ▶ Dans les dispositions juridiques relatives à la nationalité française, abandon de toute référence à l'assimilation - qui consiste à prendre comme modèles à imiter les « us et les coutumes » considérées comme caractéristiques de la vie sociale en France. Abrogation notamment de l'article 21-4 du Code civil qui stipule que « Le Gouvernement peut s'opposer par décret en Conseil d'État, pour indignité ou défaut d'assimilation, autre que linguistique, à l'acquisition de la nationalité française par le conjoint étranger » et de l'article 21-24 qui fait de l'assimilation une condition de la naturalisation puisque « Nul ne peut être naturalisé s'il ne justifie de son assimilation à la communauté française, notamment par une connaissance suffisante, selon sa condition, de la langue française et des droits et devoirs conférés par la nationalité française ».

## **Les élections présidentielles en France nous concernent et ne nous concernent pas.**

---

- ▶ Que cessent toutes les discriminations concernant la pratique de l'islam et des autres croyances et visions religieuses du monde.
- ▶ Abrogation de la loi sur les signes religieux.
- ▶ Démocratisation et indépendance totale du CFCM (Conseil Français du Culte Musulman), abandon du principe de la nomination de certains de ses membres par le Ministère de l'Intérieur ; élections libres, transparentes et sans ingérence des chancelleries des pays d'origine.
- ▶ Pour des carrés musulmans dans les cimetières.
- ▶ Sanctions contre les maires qui abusent du droit de préemption pour empêcher les citoyens français de confession musulmane d'avoir ou de construire des lieux de culte décents et dignes.
- ▶ Signature par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires ; engagement à prendre en considération les besoins et les vœux exprimés par les groupes pratiquant les langues des migrants issus de la colonisation.
- ▶ Action résolue de promotion des langues dominées au collège, au lycée et à l'université afin de les réinscrire positivement dans l'imaginaire culturel collectif.

### **V) Pour une France ouverte !**

#### **1) Liberté effective de circulation et d'installation des personnes.**

- ▶ Abrogation des lois anti-immigration Pasqua-Debré-Chevenement-Sarkozy.
- ▶ Régularisation de tous les sans papiers.
- ▶ Réforme égalitaire du droit d'asile.
- ▶ Fermeture des centres de rétention.
- ▶ Abrogation totale de la double peine.

#### **2) Egalité de droit au travail pour les étrangers.**

- ▶ Abrogation de la condition de nationalité qui interdit l'accès à la fonction publique et à certaines professions libérales aux étrangers non communautaires.
- ▶ Ratification de la Convention de l'ONU concernant « la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leurs familles ».
- ▶ Droit à la retraite complète des vieux travailleurs immigrés même s'ils partagent la fin de leur existence entre la

France et leur pays d'origine.

### 3) Pour une citoyenneté de résidence.

- ▶ Droit de vote et à l'éligibilité des étrangers non communautaires, résidents en France, aux élections locales, nationales et européennes.
- ▶ Droit à l'éligibilité des travailleurs immigrés aux prud'hommes.

### 4) Défendre le droit du sol contre le retour du droit du sang.

Attribution automatique de la nationalité française à tous les enfants nés sur le territoire et, s'ils le souhaitent, à tous ceux et celles qui vivent en France depuis au moins 3 ans.

### VI) Dénationaliser et décoloniser l'histoire de France.

- ▶ Reconnaissance du caractère criminel de la colonisation.
- ▶ Abrogation de la loi du 23 février 2005.
- ▶ Elaboration et mise en oeuvre d'un programme de formation des enseignants du primaire à l'université et d'un programme scolaire, de manuels scolaires et outils pédagogiques adaptés, du primaire à l'université, traitant de la période de la traite, de l'esclavage, de la colonisation et des migrations récentes, déconstruisant le mythe de la France éternelle, homogène, doté d'une mission pour l'humanité ; écriture d'une histoire plurielle, multiculturelle et multiethnique, métissée, non-élitiste, prenant en compte les classes populaires, les colonisés et leurs luttes, les diversités régionales et religieuses, les vagues d'immigrations, etc... tout en intégrant l'apport des DOM-TOM, des colonies à l'histoire, à la culture, aux sciences et à l'économie de la France.
- ▶ Rétablissement dans la loi reconnaissant la traite et l'esclavage en tant que crimes contre l'humanité de l'article 5 tel qu'il figurait initialement dans la proposition de loi présentée en première lecture à l'Assemblée nationale (« Il est instauré un comité de personnalités qualifiées chargées de déterminer le préjudice subi et d'examiner les conditions de réparation due au titre de ce crime. Les compétences et les missions de ce comité seront fixées par décret en Conseil d'Etat »).
- ▶ Faire un inventaire dans les collections nationales et régionales des objets relatifs à la traite négrière, à l'esclavage et à leurs abolitions, à la colonisation, ainsi qu'un état présent des lieux, musées, monuments, relatifs à la traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions, et à la colonisation. Etablir un programme national de collecte des archives privées relatives à la traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions, la colonisation.
- ▶ Création d'un lieu d'intérêt national pour honorer et promouvoir les populations d'outre-mer ou originaires d'outre-mer et des anciennes colonies et refaçonner l'image scientifique, économique et culturelle des Départements et Territoires d'outre-mer, des anciennes colonies comme de leurs originaires.

### VII) Non, à la liberté d'expression du racisme !

▶

## **Les élections présidentielles en France nous concernent et ne nous concernent pas.**

---

Adoption de mesures et procédures de contrôle pour mettre effectivement un terme à l'expression du racisme (négrophobie, islamophobie, arabophobie, etc...) et à toute forme de stigmatisation de groupes de population (« jeunes de banlieue »...) dans les médias et notamment dans les médias publics.

- ▶ Promotion des minorités culturelles et des langues minoritaires dans les médias publics.

VIII) Pour une politique internationale favorable aux Etats du sud et indépendante des Etats-Unis

- ▶ Démantèlement des mécanismes et institutions qui maintiennent les anciennes colonies françaises dans une situation de dépendance effective sur les plans culturels, économiques et politiques.
- ▶ Démantèlement des bases militaires françaises en Afrique.
- ▶ Arrêt du soutien aux dictatures.
- ▶ Reconnaissance de la légitimité des résistances palestinienne et libanaise.
- ▶ Levée des sanctions politiques et économiques prises contre le gouvernement palestinien.
- ▶ Engagement résolu pour l'application des résolutions de l'ONU, notamment les résolutions 194 et 3236, reconnaissant le droit inaliénable des Palestiniens de retourner dans leurs foyers et le droit à l'autodétermination et à la souveraineté du peuple palestinien ainsi que l'avis de la Cour internationale de justice concernant le démantèlement du mur de séparation raciste édifié en Palestine.

Mardi 12 décembre 2006

**Le Mouvement des Indigènes de la République.**